SOUTENIR LA GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

LA GRANDE CHANCELLERIE AU SERVICE DU PUBLIC

POUR ENTRETENIR SON PATRIMOINE, REMPLIR SES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ET FAIRE RAYONNER LES PLUS HAUTES DISTINCTIONS HONORIFIQUES DONT ELLE A LA CHARGE, LA GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR FAIT RÉGULIÈREMENT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DES MEMBRES DES ORDRES NATIONAUX AINSI QU'À CELLE DE MÉCÈNES, PERSONNES PRIVÉES ET ENTREPRISES.

Institution d'État, la grande chancellerie exerce trois missions de service public. Sa vocation première est l'administration des trois plus hautes décorations nationales, Légion d'honneur, Médaille militaire et ordre national du Mérite. Elle est ainsi l'interlocutrice privilégiée des décorés pour les démarches afférentes à leur distinction, mais aussi de tout citoyen souhaitant des informations sur ses aïeux ou l'accès à des archives historiques.

La grande chancellerie répond également à une mission éducative. Elle gère deux établissements d'enseignement public, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, créées en 1805, qui reçoivent en internat mille élèves de la 6e aux classes post-bac. Ouvertes aux descendantes des décorés de la nation, ces écoles jouent un rôle social en soutenant des familles en difficulté et en appliquant un taux de pension réduit ou nul pour 30 % de ses pensionnaires.

La grande chancellerie accueille enfin un large public au musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie. Ce musée d'histoire favorise la connaissance des décorations de France et du monde entier, celle de leurs valeurs fondatrices ainsi que des mérites de ceux qui en ont été honorés à travers le temps. Par sa vocation civique, il constitue un lieu pédagogique propice aux visites scolaires.

Grande chancellerie de la Légion d'honneur © Gilles Targat

LE PATRIMOINE DE LA GRANDE CHANCELLERIE

Les trois missions de service public de la grande chancellerie en impliquent une quatrième : la préservation et la valorisation de son patrimoine architectural, artistique et archivistique.

La Légion d'honneur est propriétaire de bâtiments prestigieux : l'hôtel de Salm, palais qui abrite son siège et son musée, l'ancienne abbaye royale de Saint-Denis et l'ancien couvent des Loges qui accueillent les maisons d'éducation. Classés Monuments historiques*, ces lieux vivants et utilitaires nécessitent des travaux permanents de rénovation, de modernisation et de mise aux normes.

Le patrimoine artistique de l'institution est composé de nombreux tableaux et objets d'art pour la plus grande partie exposés au musée au côté des décorations et costumes. Ces richesses historiques appellent un entretien régulier et minutieux tout comme le mobilier du palais, dépôt du Mobilier national dont la grande chancellerie a la charge.

Avec plus de 200 ans d'existence, la grande chancellerie est détentrice d'un volume d'archives administratives et historiques évalué à 3,5 km linéaires, qui comprend notamment 2,2 millions dossiers de décorés et 70 000 dossiers d'élèves de 1804 jusqu'à nos jours, et qu'il convient de préserver et de valoriser.

* partiellement pour la maison d'éducation des Loges, à Saint-Germain-en-Laye

Maison d'éducation de Saint-Denis, ancienne abbaye royale © Joël Peyrou

Musée, salle des ordres étrangers © Chrystèle Lacène

Palais de la Légion d'honneur, salon de la rotonde © Alo Païstik

POURQUOI SOUTENIR LA GRANDE CHANCELLERIE

Institution autonome, la grande chancellerie bénéficie d'un financement public qui ne lui permet d'assurer que son fonctionnement normal et quotidien ainsi que la maintenance ou le renouvellement des équipements qui y sont nécessaires.

Lors d'une restauration d'envergure ou d'un événement ponctuel, l'institution doit ainsi, en complément de sa dotation, recourir au mécénat ou puiser dans les dons et legs dont elle aura été bénéficiaire. La privatisation de ses bâtiments pour des réceptions ou des tournages constitue également un appoint dans ses ressources.

Depuis 2011, le mécénat financier a permis la restauration du palais de la Légion d'honneur, hôtel particulier du XVIII^e siècle aux riches décors : salons, façades et jardins ont ainsi retrouvé un éclat digne de l'institution et que chacun peut admirer lors des Journées du patrimoine. En 2015, les salles de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite du musée ont connu une complète transformation grâce à un don remontant à sa fondation.

À Saint-Denis, l'ancienne abbaye royale, qui abrite l'une des deux maisons d'éducation de la Légion d'honneur dans la splendeur de son architecture classique, a vu renaître les salons d'apparat de l'aile intendance en 2014, le portail d'entrée et les chefs-d'œuvre de ferronnerie que constituent la grille du cloître et le garde-corps de l'escalier de Madrid, en 2016 et 2017. Aux Loges, c'est un triple mécénat de compétences qui a rendu possible la restauration complète de la chapelle du parc.

En 2017, l'institution a pu entièrement financer par le mécénat deux événements : la 8^e conférence des grandes chancelleries d'Afrique francophone subsaharienne et de France, ainsi que l'exposition *Cent portraits pour un centenaire, les soldats de Foch vus par Burnand* présentée au musée dans le cadre des commémorations de la Première Guerre mondiale.

Palais de la Légion d'honneur © Chrystèle Lacène

Musée, salle de la Légion d'honneur © Chrystèle Lacène

LES PROJETS EN ATTENTE DE FINANCEMENT

Palais de la Légion d'honneur, bas-relief du pavillon sud-est © François Poche

La grande chancellerie recherche actuellement des soutiens financiers ou un apport en compétences pour mener à bien différents projets.

PROJETS DE RESTAURATION

— Au palais de la Légion d'honneur : le péristyle de la cour d'honneur, le bas-relief du pavillon sud-est, les peintures décoratives du plafond du salon blanc, les commodes et sièges Premier Empire du salon de la rotonde.
— À Saint-Denis : la couverture de l'aile intendance de l'abbaye, les façades des cours Bayard et des quinconces, le grand vestibule et la salle de dessin.
— Aux Loges : la chapelle de la cour d'honneur, la serre horticole.
— Au musée : la salle des ordres royaux.
Coût des opérations : de 100 K€ à 3 M€ selon le projet.

Maison d'éducation des Loges, serre horticole © Alain Beauny

Maison d'éducation de Saint-Denis, ancienne abbaye royale, toiture de l'aile intendance © Joël Peyrou

LES PROJETS EN ATTENTE DE FINANCEMENT

PROJET DE GESTION ET DE VALORISATION DES ARCHIVES

Les archives de la grande chancellerie sont actuellement stockées dans des lieux multiples et qui n'assurent pas leur pleine préservation.
Le projet comprend :
— leur recensement exhaustif et leur indexation,
— leur installation dans un bâtiment adapté et unique,
— la numérisation des pièces les plus fragiles et de celles qui seront proposées à la consultation du public,
— leur accès en ligne,
— la création d'un fichier unique des décorés destiné au public.
Coût global : 3 M€, mobilisables par phases distinctes.

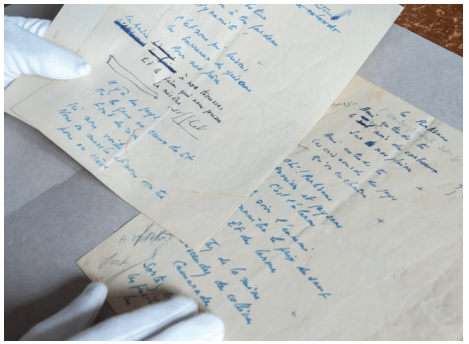

Musée, manuscrit du chant des partisans © ECPAD

Grande chancellerie, archives des décorés © Chrystèle Lacène

COMMENT SOUTENIR LA GRANDE CHANCELLERIE

PROJETS DE MÉDIATION CULTURELLE

Les collections du musée de la Légion d'honneur – décorations, tableaux, costumes – demandent à être commentées et situées dans leur contexte historique, politique ou artistique, pour dévoiler toute leur richesse.
— Une application multilingue sur smartphone doit pouvoir être proposée aux visiteurs.
— Une base de données digitale des décorations étrangères doit pouvoir être mise à disposition du public pour compléter virtuellement les collections actuelles.
Coût des opérations : de 50 K€ à 150 K€ selon le projet.

Organisme d'intérêt général, la grande chancellerie est habilitée à bénéficier du mécénat financier et de compétences, et à recevoir des dons et legs. Elle offre à ses donateurs, personnes privées ou entreprises, toutes les garanties morales et financières d'une grande institution d'État. Elle peut délivrer un reçu permettant de **bénéficier de réductions d'impôt** prévues par la réglementation fiscale (60 % pour les entreprises ou 66 % pour les particuliers).

Pour plus d'information sur chacun des projets en cours et les modalités de soutien à la grande chancellerie, merci de contacter le général Henri Laporte Many au 01 40 62 83 10 ou par mail à henri.laporte-many@legiondhonneur.fr

Musée, exposition *De Gaulle et le Mérite* © ECPAD

Palais de la Légion d'honneur, *Le serment des Horaces* © ECPAD

GRANDE
CHANCELLERIE
DE LA LÉGION
D'HONNEUR